



INSEE
INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE
ET DES ÉTUDES
ÉCONOMIQUES



Équipe STATWARS

Lycée Henri IV

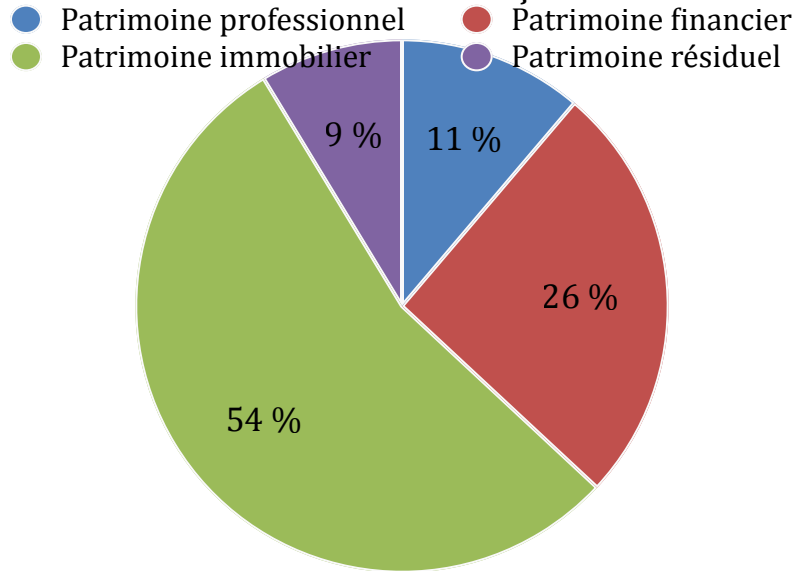
Académie de Paris

Objectifs de l'enquête

- Objectif général : étudier le patrimoine français actuel
- Problématique : Comment le patrimoine révèle-t-il les inégalités entre les ménages français ?
- Axes de travail :
 - Quels sont les facteurs de l'acquisition du patrimoine ?
 - Comment est réparti le patrimoine dans la population française ?

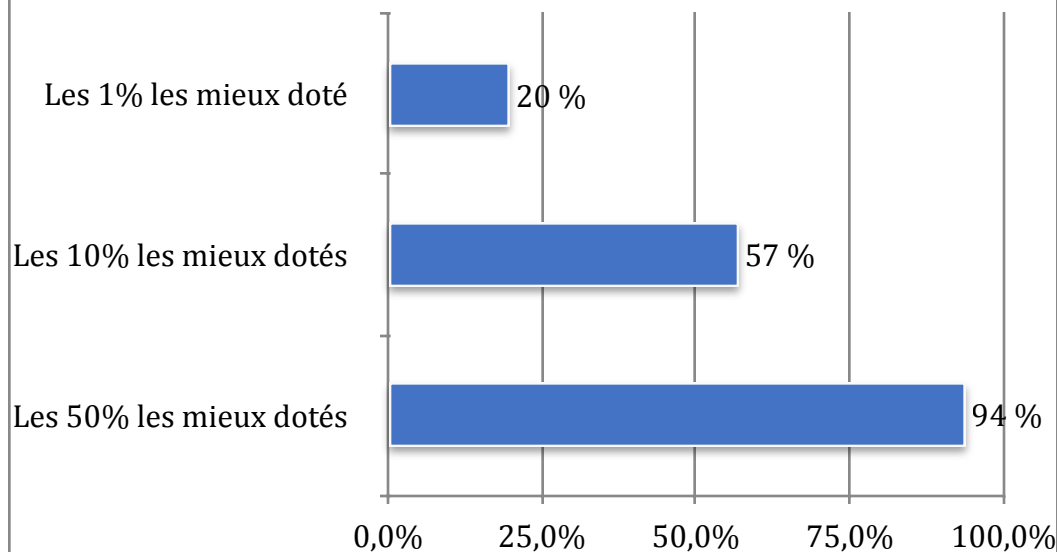
Répartition générale

Composition du patrimoine de l'ensemble des français



Analyse : Sur ce graphique circulaire est présentée la composition du patrimoine des Français. La majorité du patrimoine est immobilier (54%), c'est-à-dire la possession d'appartements, de terrains ou encore de champs. Cela s'explique par la hausse des prix des actifs immobiliers, en France (notamment à Paris). L'autre moitié est réparti entre le financier (les avoirs bancaires ou l'épargne d'un capital), résiduel (les objets de valeur comme des bijoux ou des œuvres d'art) et professionnel (les parts ou les actions d'une société).

Répartition du patrimoine parmi les ménages

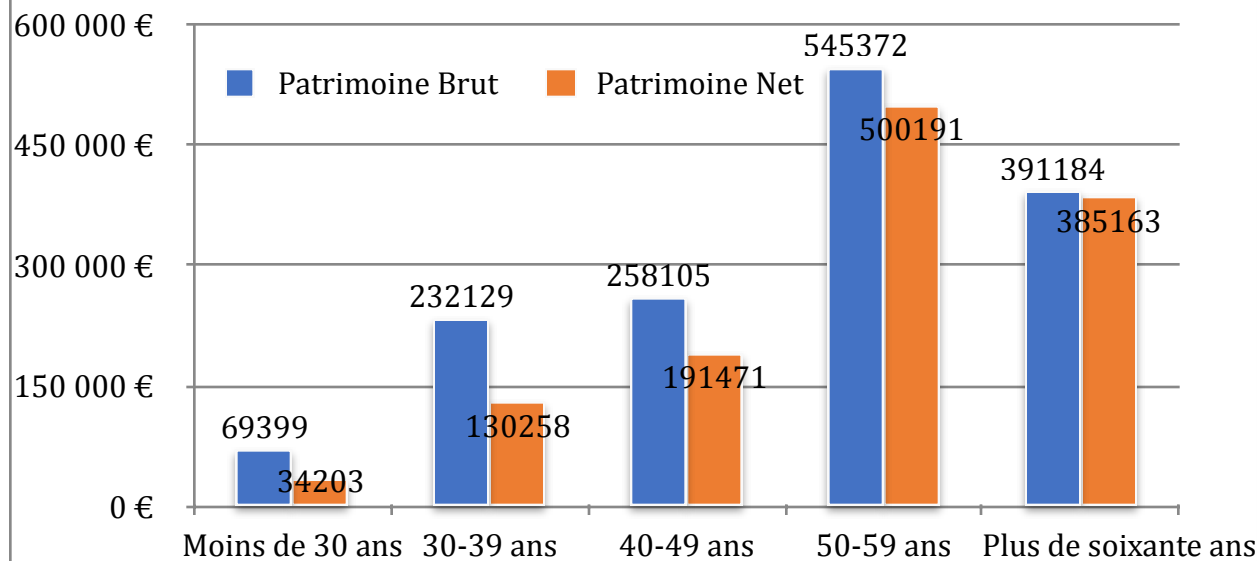


Analyse : Ce diagramme en barres nous renseigne sur la répartition du patrimoine français parmi les ménages, classés en fonction de leur richesse. On observe que le patrimoine est particulièrement inégalement réparti, en France. Par exemple, les 1% les mieux dotés possèdent 20% du patrimoine français tandis que les 50% les mieux dotés détiennent à peu près la totalité du patrimoine (94%). Les ménages les mieux dotés peuvent se permettre d'épargner et donc d'accumuler du patrimoine.

Quelques chiffres clefs : Pour l'échantillon donné, un ménage est doté en moyenne d'un patrimoine brut de 341 363 euros, et d'un patrimoine net de 300 412 euros. Pour les 10% les moins dotés la moyenne du patrimoine brut descend à 1593 euros, alors que pour les 10% les plus dotés elle est de 1 946 031 euros.

Âge

Patrimoine moyen d'un français en fonction de son âge



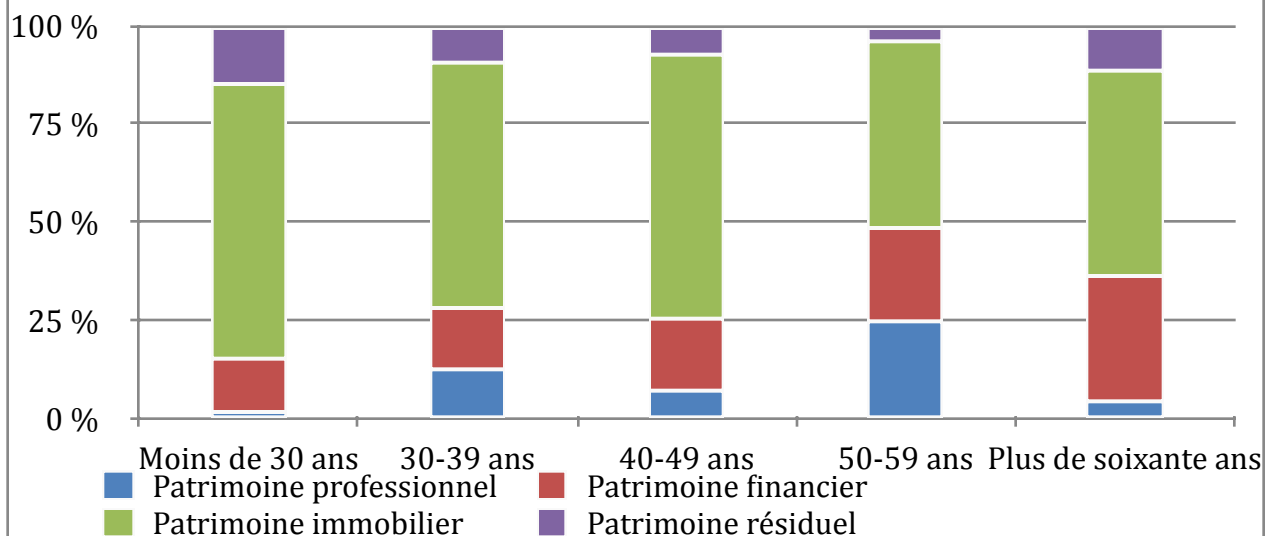
Lecture:

- Le patrimoine net moyen passe de 34203 euros pour les ménages dont la personne de référence à moins de 30 ans à 385163 euros pour les ménages les plus âgés (60 ans ou plus).
- Le patrimoine brut est plus ou moins supérieur au patrimoine net- toutes catégories d'âges confondues. La différence entre patrimoine net et le patrimoine brut est particulièrement importante chez les plus jeunes: le patrimoine brut est deux fois supérieur au patrimoine net pour les ménages dont la personne de référence à moins de 30 ans, et 1,8 fois supérieur pour les trentenaires.
- Les ménages dont la personne de référence à entre 50 et 59 ans ont le plus d'actifs accumulés; leur patrimoine brut est de 545 372 euros.

Analyse:

Le patrimoine augmente avec l'âge par le simple mécanisme de l'accumulation. Dans la mesure où le patrimoine net correspond au patrimoine brut, dont on a réduit les éventuels emprunts privés et /ou professionnels encore en cours, il est naturel qu'il soit plus important chez les plus âgés, car en moyenne l'endettement décroît avec l'âge. En effet, la jeunesse, étant caractérisée par un patrimoine relativement faible et une meilleure capacité d'endettement, est un moment propice au recours au crédit.

Composition du patrimoine brut en fonction de l'âge



Lecture:

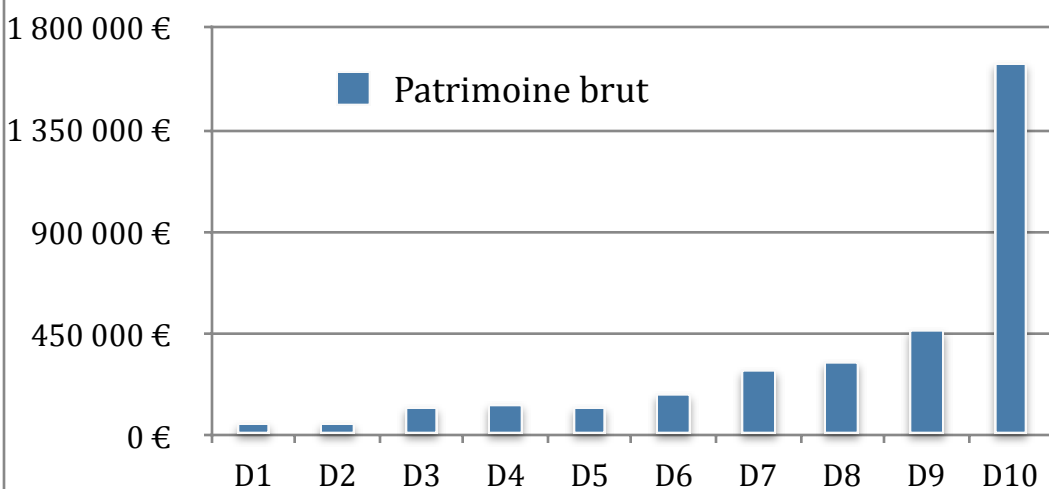
- Le patrimoine financier augmente avec l'âge. Il représente 13% du patrimoine des moins de 30 ans contre 32% du patrimoine des plus de soixante ans.
- La part du patrimoine immobilier dans le patrimoine global est plus importante chez les plus jeunes. Le patrimoine immobilier représente 70% du patrimoine de moins de 30 ans, 62% du patrimoine des trentenaires contre 47% du patrimoine des cinquantenaires.

Analyse:

Le patrimoine brut augmente continûment avec l'âge mais les évolutions varient en fonction du type de patrimoine. Le patrimoine financier progresse au cours du cycle de vie. Le patrimoine immobilier croît aussi avec l'âge jusqu'à 50 ans, puis décroît.

Revenu

Le patrimoine total brut par décile de revenu déclaré



Description:

- Le patrimoine croît de manière générale en fonction du revenu.
- Les 10% des ménages les mieux dotés disposent en moyenne d'un patrimoine brut de 1 643 182 euros d'actifs alors que les 10% les plus modestes possèdent en moyenne 56348 euros.
- La moitié des ménages possèdent un patrimoine de moins de 161 407 euros.

Analyse:

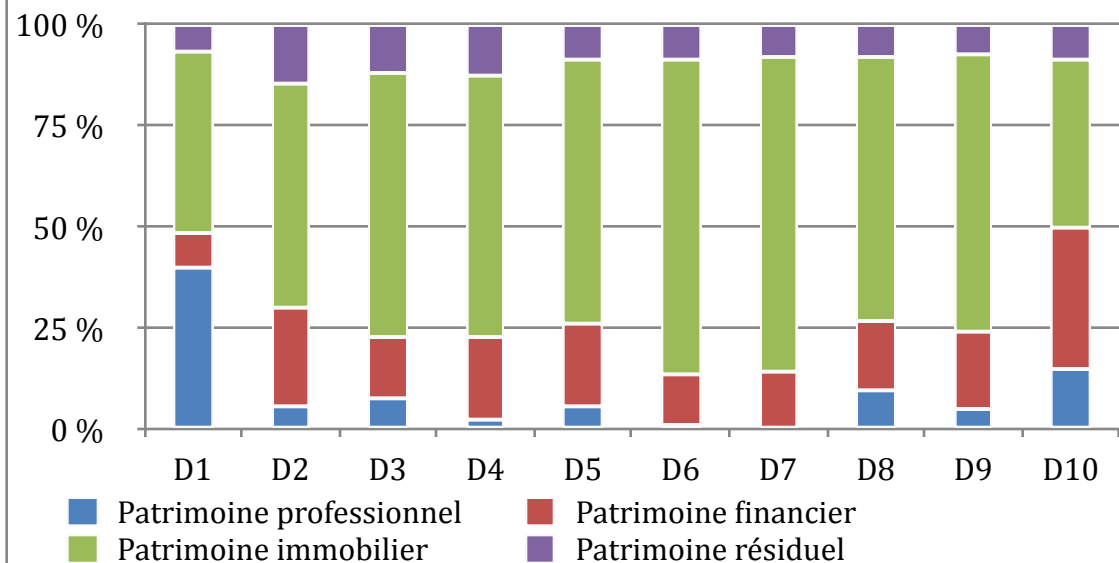
Le revenu disponible conditionne les capacités d'épargne et d'endettement des ménages et donc est un facteur déterminant de la répartition du patrimoine.

Les inégalités de répartition du patrimoine sont très forte. En effet, le patrimoine des 10% les mieux dotés est 29 fois supérieur au patrimoine des 10% les plus pauvres. De plus, patrimoine est très concentré: les 10% mieux dotés détiennent 47% des avoirs patrimoniaux de l'ensemble des français alors que les 10% les plus modestes détiennent 0,3% du patrimoine brut total.

Les 50% les plus modestes détiennent 30% de la masse de patrimoine brut total.

Cela peut en partie s'expliquer par le biais de l'héritage. Effectivement, les héritages sont souvent plus élevés au sein des ménages disposant de revenus élevés.

Composition du patrimoine brut en fonction du revenu disponible



Description:

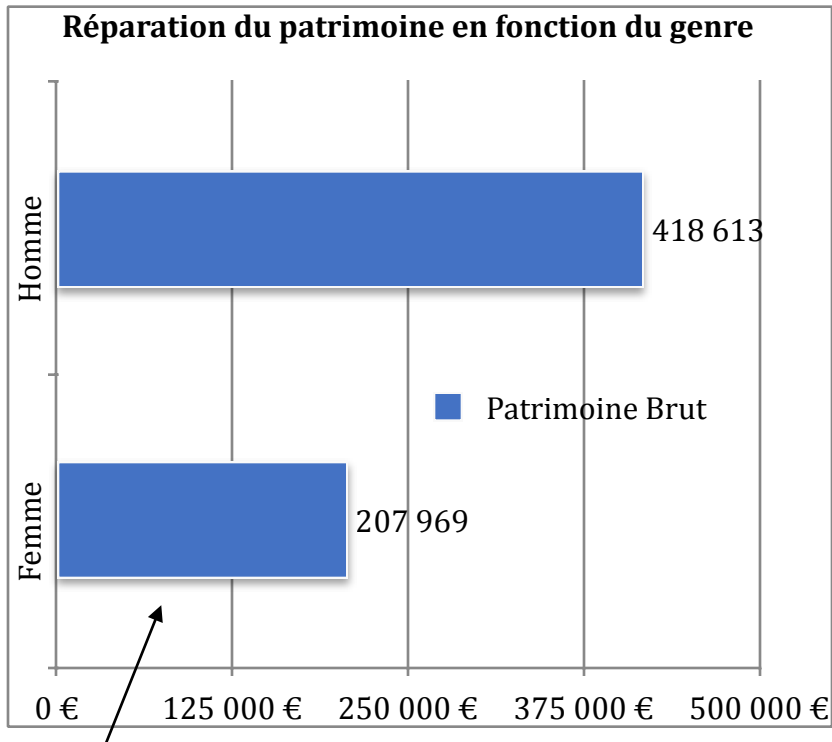
- La part du patrimoine immobilier est la plus importante parmi tous les ménages .Elle est maximale pour le septième décile (elle représente 78% de leur patrimoine) et minimale pour le dixième décile (41%).
- En moyenne, les ménages ont en moyenne un patrimoine immobilier de 185 607 euros, un patrimoine professionnel de 50 040 euros et un patrimoine financier de 175 267 euros.

Analyse:

La composition du patrimoine des 10% des ménages les mieux dotés est particulière. La part du patrimoine est plus faible (41%) que pour la plupart des autres ménages. Par ailleurs, la part du patrimoine financier (35%) est plus importante que chez tous les autres ménages et la part de patrimoine professionnel (15%) est la deuxième plus importante en comparaison avec les autres ménages.

Catégorie socio-professionnelle et genre

Répartition du patrimoine en fonction du genre



Lecture : Le patrimoine brut d'un ménage dont la personne de référence est une femme est en moyenne de 207 969 euros

Analyse : Le patrimoine d'un ménage dont la personne de référence est un homme est plus de 2 fois supérieur au ménage dont la personne de référence est une femme. Cela peut s'expliquer par le revenu des hommes qui est en moyenne 1.5 fois supérieur à celui des femmes, le revenu étant fortement corrélé avec l'acquisition de patrimoine. De plus, pour l'échantillon donné, la personne de référence est dans 63% des cas un homme, les ménages français sont donc aussi plus souvent représentés par un homme.

Répartition et dotation du patrimoine en fonction de la PCS

	Dotation moyenne en patrimoine en euro	Part du patrimoine immobilier en %	Part du patrimoine financier en %	Part du patrimoine professionnel en %	Part du patrimoine résiduel en %
Agriculteur exploitants (AE)	759499	18,1 %	8,0 %	72,5 %	1,4 %
ACCE	928034	33,3 %	21,3 %	41,8 %	3,5 %
CPIS	612520	58,2 %	32,2 %	4,8 %	4,8 %
PI	196219	72,6 %	15,7 %	2,0 %	9,6 %
Employé	96089	72,0 %	15,3 %	1,4 %	11,4 %
Ouvrier	120609	73,0 %	13,1 %	0,7 %	13,2 %
Non déterminé	330168	54,3 %	28,4 %	4,3 %	13,0 %

Lecture : Dans un ménage où la personne de référence est un ouvrier, le patrimoine brut est en moyenne de 120609 euros et est composé à 72% de patrimoine immobilier.

Analyse : La dotation en patrimoine pour un ménage varie énormément en fonction de la PCS, elle est presque multipliée par 10 entre les employés (les moins bien dotés) et les ACCE (les mieux dotés). Ces écarts peuvent être le fruit des différences de salaire entre les PCS. De même, les variations de répartition sont aussi très importantes, elles ont éventuellement pour origine des modes de vie, que cela soit pour le lieu d'habitation, la source des salaires ou la gestion du revenu, qui change selon la PCS. Ainsi les ACCE qui travaillent le plus souvent en indépendant sont plus à même de posséder une entreprise d'où la part importante qu'occupe le patrimoine professionnel dans cette catégorie.

Démarche générale

Méthodes de travail

- Lecture du dictionnaire de variables pour comprendre le sujet
- Lecture d'articles, donnés par notre professeur, sur ce thème
- Tri des informations à notre disposition pour déterminer un objectif général
- Recherche de questions intermédiaires répondant à la problématique générale
- Tri des variables à analyser pour obtenir une réponse à nos questions intermédiaires
- Analyse échantillon (73 variables et 499 observations) en fonction de nos variables choisies
- Création des graphiques
- Analyse des graphiques
- Création du power point et mise en page

Difficultés rencontrées

- Nécessité de bien connaître toutes les définitions techniques sur ce sujet
- Difficulté à faire des graphiques : il faut tout d'abord maîtriser le logiciel, mais il faut surtout trouver les différentes formules, réorganiser les valeurs

Conclusion

- De par une inégale répartition au sein de la population, en fonction de critères économiques et socio-démographiques, le patrimoine révèle des inégalités actuelles entre les ménages, mais aussi des inégalités en devenir, par la transmission des richesses.
- Le patrimoine est très concentré dans la population, plus de 50% du patrimoine est détenu par 10% de la population.
- Jusqu'à soixante ans, le patrimoine est aussi fonction croissante de l'âge, il s'accumule donc avec le temps, de manière intragénérationnelle.
- Il s'accumule aussi de façon intergénérationnelle, par l'héritage les familles possédant la majorité du patrimoine peuvent le transmettre à leurs enfants, perpétuant ainsi les inégalités.
- Un revenu élevé, permettant l'acquisition de biens immobiliers ou financiers, est fortement corrélé avec la détention de patrimoine.
- Le genre de la personne de référence dans le ménage influe aussi sur la dotation en patrimoine du ménage, si cette personne est une femme la dotation moyenne baisse de 30% par rapport à la moyenne de tous les ménages. Effet inverse si elle est un homme
- Appartenir à une PCS d'indépendants (AE ou ACCE) ou de cadres est corrélé avec une grande dotation en patrimoine.
- En fonction de toute ces variables, la composition du patrimoine dans les ménages varie aussi.